



Technip Energies remporte un contrat pétrochimique conséquent auprès de Borouge aux Emirats Arabes Unis

Décembre 6, 2021

Technip Energies (PARIS : TE) a remporté un contrat conséquent⁽¹⁾ d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) en consortium avec TARGET Engineering auprès d'Abu Dhabi Polymers co. Ltd. (Borouge), une joint-venture entre ADNOC et Borealis, pour la construction d'une nouvelle unité de craquage d'éthane, qui sera intégrée au complexe pétrochimique Borouge 4 à Ruwais, aux Émirats Arabes Unis.

Le contrat a été signé par SE Dr. Sultan Al Jaber, Ministre de l'Industrie et des Technologies Avancées, Directeur général du Groupe ADNOC et Président d'Abu Dhabi Polymers Co Ltd. (Borouge), et le Directeur général de Technip Energies Arnaud Pieton, en présence de Son Altesse Cheikh Mohamed ben Zayed Al Nahyan, prince héritier d'Abu Dhabi et commandant suprême adjoint des forces armées des Émirats arabes unis, et président du conseil d'administration de la Compagnie pétrolière nationale d'Abou Dhabi (ADNOC) et du Président de la République française, Emmanuel Macron lors de la visite de la délégation française aux Emirats Arabes Unis.

Ce contrat EPC porte sur la livraison d'une nouvelle unité de craquage d'éthane de plus de 1500 KTA⁽²⁾, basée sur la technologie propriétaire de Technip Energies. Le nouveau complexe Borouge 4 sera situé dans la zone industrielle de Ruwais à Abu Dhabi. Il est considéré comme l'un des projets stratégiques majeurs pour permettre à ADNOC d'atteindre son objectif de croissance, ce qui maintiendrait sa part de marché actuelle sur le marché en croissance des polyoléfinés.

Ce contrat est le résultat de la bonne exécution du FEED⁽³⁾ compétitif, reflétant l'approche sélective de Technip Energies d'intervenir très en amont de toute stratégie de développement. Cela illustre également la stratégie de croissance de TARGET visant à coopérer avec les principaux donneurs d'ordre internationaux pour des projets dans le pays.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes extrêmement honorés d'avoir été sélectionnés par Borouge à la fois en tant que fournisseur de technologie et contractant EPC, pour ce projet qui réaffirme le leadership de longue date de Technip Energies dans l'exécution de projets d'éthylène et d'intégration technologique. Ce contrat est aussi pour nous une reconnaissance de notre forte présence à Abu Dhabi depuis plus de quatre décennies et de notre engagement à renforcer le tissu économique du pays. Les compétences et la connaissance des usines d'oléfinés de l'équipe Borouge, combinées avec l'expertise de Technip Energies dans la technologie et l'exécution de projets ont conduit à une conception efficace et à un modèle économique optimisé du projet. Nous évaluerons également l'empreinte carbone du craqueur d'éthane Borouge 4 afin de minimiser les futures émissions de CO₂, reflétant l'ambition commune de Borouge et Technip Energies d'accélérer la transition vers un avenir bas carbone.* »

(1) Une contrat « conséquent » pour Technip Energies représente entre 500 millions d'euros et 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

(2) KTA : kilotonnes par an.

(3) Ingénierie d'avant-projet détaillée

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains (« ADR ») négociés de gré-à-gré aux États-Unis.

Pour plus d'informations : www.technipenergies.com

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont

raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations Investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 20 7585 5051
Email: Phillip.Lindsay

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directeur Relations Presse & Communication Digitale
Tel: +33 1 47 78 39 92
Email: Stella.Fumey

Jason Hyonne
Chargé des Relations Publiques
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: Jason.Hyonne